

Un professionnalisme Qui a encore fait la différence !

MA ROUEN

Dans la nuit du 23 au 24 août 2026, le professionnalisme, la vigilance et la réactivité des agents de la maison d'arrêt ont permis de mettre fin à des préparatifs d'évasion. Le 23 août, dans la soirée, un agent en poste au mirador signale avoir entendu un bruit sourd provenant de la détention.

À la suite de ce signalement, et malgré l'interruption du bruit, la gradée ainsi que les agents de nuit ont immédiatement mis en place une surveillance renforcée et régulière de la détention, avec discrétion, afin d'en identifier l'origine. Plus tard dans la nuit, grâce à leur vigilance, les agents ont cette fois pu en identifier clairement la provenance et localiser la cellule concernée.

En coordination avec l'officier d'astreinte, la décision d'ouvrir la cellule a alors été prise. Cette intervention a nécessité une parfaite coordination entre les surveillants, le gradé et l'officier d'astreinte.

À l'ouverture de la cellule, les agents ont constaté que les trois occupants avaient entrepris d'attaquer le mur situé autour des barreaux et du caillebotis, à l'aide d'un pied de table. Les fragments de mur retrouvés au sol ne laissaient aucun doute sur leurs intentions.

Cette intervention démontre une nouvelle fois que **la vigilance, l'expérience et le professionnalisme des agents sont essentiels à la sécurité de notre établissement**. Elle démontre également, s'il en était encore besoin, **l'importance de maintenir des services de nuit complets en personnels**. Sans la vigilance de l'agent au mirador et la réactivité des personnels présents cette nuit-là, la situation aurait pu prendre une tout autre tournure.

Le travail des personnels doit être reconnu et récompensé !

La CGT Pénitentiaire demande que le professionnalisme et l'engagement dont ont fait preuve les agents, tous grades confondus, soient officiellement reconnus par l'attribution d'un témoignage officiel de satisfaction.

Quel message laisserions-nous passer si, après de tels faits, les trois détenus n'étaient pas transférés ?

La CGT Pénitentiaire exige le **placement des trois détenus au quartier d'isolement dans l'attente de leur transfert**, afin de garantir la sécurité de l'établissement et d'éviter tout nouveau risque d'incident.